

droit et liberté

MENSUEL DU MOUVEMENT CONTRE LE RACISME  ET POUR L'AMITIÉ ENTRE LES PEUPLES

N° 366 SEPTEMBRE 1987-8 F

ISSN 0012-6411

CONTRÔLE D'IDENTITÉ

Le Congrès extraordinaire de novembre doit être l'occasion d'un contrôle d'identité du MRAP...
Ca sonne mal ? Excusez !...

Alors disons : doit permettre de réaffirmer (sinon de réaffermir) l'identité du Mouvement. Ce qui ne veut pas dire : imiter tant de gens qui ont tellement peur de perdre leur identité qu'ils se replient jalousement dans leur cocon. D'autres organisations luttent contre les discriminations et pour les Droits de l'Homme ? C'est fort heureux. Nous ne prétendons à aucun monopole. Nous prétendons, par contre, au maintien de notre personnalité forgée dans quarante ans de lutte. Et c'est opportunément que chaque mois "Droit et Liberté" rappelle une page d'histoire.

Quand naquit le MRAP, la "bête immonde" avait une cible privilégiée : le peuple juif. Ce fut donc tout naturellement la préoccupation primordiale, sans oublier pourtant que le nazisme proscrivit également d'autres ethnies, ainsi du peuple tsigane qui faillit être le grand oublié de Lyon comme de Nuremberg.

En 1978, le MRAP change de titre : le danger devenu le plus menaçant est le racisme anti-immigrés, et spécialement anti-arabes. Mais le MRAP ne change ni de sigle, ni de peau. Il ne renonce à aucun de ses combats.

Chaque comité, sur place, juge des besoins dominants. Mais qu'aucun comité n'oublie aucun des objectifs, depuis l'apartheid sud-africain jusqu'aux mille et un faciès d'un banal apartheid bien de chez nous, des quota aux interdictions de stationner, en passant par les bavures et les violences.

Etre aptes à monter impromptu à tous les créneaux... : ce qui appelle une certaine formation des militants... (et quand surviennent les surprises, nous avons nos pochettes !...).

La vie, le terrain commandent. Mais il ne suffit pas de faire face et de contrer. Il faut bien "faire de l'antiracisme", même si on nous répète que ça ne paie plus. Mais jamais de l'anti-tout-court, jamais de l'anti-d'abord. Nous luttons pour une amitié entre les peuples qui commence ici.

(suite page 12)

*Clermont-Ferrand,
Saint-Chamond, Castres :*
**LE REJET DES GENS
DU VOYAGE**

(pages 2 et 11)

UN ÉTÉ SOUS TENSION :

*P.-A. Albertini toujours
incarcéré*

*Neuf députés français au
service de l'apartheid*

*De l'argent sud-africain dans
les casinos français*

La croisade contre l'Iran

*Compromissions électorales
à Grasse*

*Décret Pasqua contre les
touristes étrangers*

*La marche du FLNKS
interdite*

Violences racistes à

*Montargis, Nice, Le Crotoy,
Châteauroux, Paris*

(voir page 3)

**DOSSIER SPÉCIAL
CONGRÈS**

*Vos contributions à la tribune
de réflexion*

(pages 4 à 11)

Pour combattre le rejet en Auvergne

Les gens du voyage rétablis dans leur droit

Au mois de novembre 1986, le comité de Clermont-Ferrand du MRAP a dû intervenir, en liaison avec d'autres organisations, pour défendre le droit au stationnement d'une famille de Gens du Voyage.

Voici un résumé des faits :

Au début de ce mois de novembre, une famille de Gens du Voyage, soit une trentaine de caravanes, se regroupe près de Clermont-Ferrand pour assister l'un de ses membres, grand blessé de la route et hospitalisé au C.H.U. de cette ville. Le seul terrain accessible, proche de l'hôpital, est celui du camping de Cournon d'Auvergne. L'accès leur en ayant été refusé, bien qu'ils se soient présentés en tant que clients payants d'un camping ouvert, les voyageurs s'installent sur un grand parking tout proche.

En développant divers arguments fallacieux et en agissant contre eux par des moyens coercitifs pour les déloger de leur stationnement, le maire de Cournon vise à isoler les forains et à les décourager.

Après de multiples interventions du MRAP de Clermont-Ferrand auprès des élus (dont le maire de Cournon), après l'action d'un avocat et des arrêts de tribunaux, les voyageurs quittent finalement Cournon d'Auvergne pour une commune voisine, Le Cendre, qui s'est déclarée prête à accueillir tout le groupe au début de décembre. Au même moment, un soutien financier est accordé par la Fédération du

Puy-de-Dôme du MRAP. Un certain nombre de forains (chefs de famille) déposent une plainte pour discrimination contre le maire de Cournon, en application de la Loi de 1972. Le procès aura lieu à Limoges, sans doute au début de l'automne 1987.

Le blessé est décédé en mai 1987 et sa grande famille a alors quitté Le Cendre, non sans avoir adressé une chaleureuse lettre de remerciement au maire de cette commune.

Terminons ce résumé des faits en signalant que, sous la pression des événements que nous venons de relater, le Conseil Général du Puy-de-Dôme s'est enfin décidé, en février 1987, à voter des crédits pour la réalisation d'une première tranche de terrains de stationnement.

il faut toutefois souligner et retenir plusieurs points très importants :

- Rien n'aurait pu être fait sans le concours d'autres associations ou organismes

- Le rôle des médias a été capital.

- La population, que le maire de Cournon prétendait "protéger" et au nom de laquelle il prétendait agir, s'est largement montrée hostile à son comportement.

- Il faut toujours penser à s'assurer immédiatement le concours d'un avocat.

- Enfin, on ne saurait négliger la nécessité d'être à l'écoute des intéressés.

Si, vous aussi, vous avez lancé une action qui vous semble pouvoir aider d'autres adhérents, comités locaux, fédérations du MRAP à agir dans le même sens, envoyez un courrier détaillé au Comité de Rédaction de Droit et Liberté, 89 rue Oberkampf, 75543 PARIS CEDEX 11.

DES COMITÉS, DES ACTIONS

- A Choisy, des CRS cernent une Cité durant 2 heures. Six jeunes arrêtés (Algériens, Français, Portugais), blessés puis relâchés sans inculpation. Le MRAP collecte sur les marchés pour que les jeunes se portent partie civile; il informe ainsi la population (discussion, suivi de l'affaire, propositions pour mieux "vivre ensemble"). Lors de la Fête des Ecoles, le MRAP a un stand, prend contact avec des parents, des jeunes, des animateurs. Le théâtre Paul Eluard programmera en novembre des films sur "les différences". Le MRAP propose une exposition réalisée par tous les habitants : "Vivre ensemble à la cité des Navigateurs". Elle permettra de confronter les reflets, la façon dont chacun vit, de mettre à plat les problèmes et d'aboutir à des actions communes pour améliorer, rénover la vie dans la cité.

- A Vitry-sur-Seine, Cité du Square de l'Horloge, un groupe de filles (8 à 20 ans) ne part pas en vacances et veulent créer une équipe de football. Réunion. Proposition de créer avec elles une association qui prendra en compte l'animation dans la Cité (sorties à la plage, sport, visites du Musée de la Villette, piscine...). Trois ou quatre jeunes de plus de 18 ans, issues de la Cité, encadreront "l'équipe". Subventions obtenues de la DDASS et du Conseil Général. Une jeune veut passer son BAFI et pourra jouer le rôle d'animatrice de l'Association et la Cité. Des activités périscolaires sont envisagées à la rentrée.

Responsabilisation, reconnaissance (au sens d'"être reconnu"), action ensemble pour développer des solidarités concrètes en transformant la vie dans la cité, refus du fatalisme ! Voilà ce que le MRAP peut faire, par le biais des jeunes, avec l'ensemble de la population. Le MRAP agit ainsi efficacement et en toute indépendance.

Gérard COULON

Président Fédération Val-de-Marne

UN ÉTÉ SOUS TENSION

Crimes et violences, compromissions avec les racistes d'ici et d'ailleurs, politique extérieure agressive : le ton monte.

Ambassadeurs de la honte

Ces dernières semaines ont vu la montée en puissance des pressions du lobby sud-africain en France. Tout se passe comme si les officines sud-africains tentaient à la fois de juguler l'indignation née de l'emprisonnement de Pierre-André Albertini, et de replacer en France des capitaux qui soulèvent ailleurs une répugnance de plus en plus grande.

Trois faits marquants cet été: le voyage scandaleux de neuf députés, droite et extrême-droite mélangées en Afrique du Sud, qui s'est traduit par un quitus donné à Botha quand ce n'était pas des louanges. Le MRAP a réagi de deux façons : nationalement, un communiqué, largement reproduit par la presse, a fait état de notre indignation. Localement, nombre de comités locaux ont écrit à leur député, soit pour lui demander de se prononcer sur ces déclarations, soit, dans le cas de la fédération de Haute-Savoie, où est située la circonscription de M. Brocard, UDF, membre de cette délégation de la honte, pour lui demander de démissionner de ses fonctions. Au même moment, on apprenait que de l'argent sud-africain allait être investi dans des casinos français. Le MRAP local de Cannes, concerné par cette opération, est intervenu auprès de la municipalité tandis que le MRAP national écrivait au Premier Ministre et au Ministre de l'Intérieur pour s'opposer à cette opération de "blanchissage".

C'est cette période qu'Albert Ferrasse, président de la Fédération Française de Rugby a choisi pour appuyer le projet d'une tournée internationale de rugby en Afrique du Sud au mépris de toutes les consignes de boycott données

par les organismes internationaux et par les Noirs sud-africains eux-mêmes.

Skinheads

Dans un climat d'appel à la croisade contre l'Iran et de compromissions électorales entre l'actuelle majorité et le Front National, une vague de racisme d'une nature nouvelle a déferlé sur la France cet été. Pour la première fois, des groupes de jeunes à Paris, à Nice, aux Sables d'Olonne, à Châteauroux, se sont livrés à des ratonnades au seul motif de leur haine contre des Arabes.

Ceux qu'on découvre sous le nom de skinheads existent en France depuis la fin des années soixante. Les supporters du Paris Saint-Germain par exemple les connaissent bien pour les avoir vus à l'oeuvre dans les tribunes du Parc des Princes depuis des années, mais c'est la première fois que ces groupes, d'obédience nationaliste, passent à l'action. Au-delà du simple effet de contagion, on ne peut que s'interroger sur la multiplication de ces exactions.

Dans de nombreuses localités où s'arrêtait la caravane de la tournée de M. Le Pen, des comités locaux ont organisé des contre-meetings de protestation contre sa venue.

La Nouvelle-Calédonie sous l'étouffoir

En désaccord total avec le corps électoral tel qu'il a été défini par le Gouvernement, les indépendantistes canaques ont décidé de prôner le boycott du référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie fixé au 13 septembre. En

conséquence, le FLNKS avait décidé d'organiser une grande marche pacifique dans le territoire d'outre-mer pour expliquer sa position. Les plus irrédentistes des Caldoches se sont aussitôt proclamés en état de légitime défense, donnant ainsi à M. Bernard Pons un bon prétexte pour interdire toute manifestation. Le FLNKS maintint sa marche. Sans s'immiscer dans les positions des différentes parties en présence, on ne peut que s'étonner de l'étonnant synchronisme entre RCPR et le Gouvernement qui a abouti à l'interdiction d'une manifestation pourtant largement annoncée comme pacifiste. Le MRAP national sortira un tract dans les premiers jours de septembre.

Le MRAP partie civile

De nouveaux procès en perspective pour le mouvement qui s'est porté partie civile dans nombre d'affaires racistes survenues cet été, notamment au Crotoy où de jeunes maghrébins se sont fait tirer dessus par le propriétaire de l'hôtel où ils résidaient; à Paris, où des skinheads ont agressé un homme à la sortie du Parc des Princes.

Skinheads encore à Châteauroux et au Canet.

A Nice, enfin, où une bande de six jeunes gens ont tué un ouvrier immigré.

Procès qui s'ajouteront à ceux intentés au "Figaro Magazine" pour son dossier "Serons-nous encore Français dans trente ans ?", et à M. Le Pen pour sa profession de foi aux municipales de 1983, ces deux derniers devant venir devant les tribunaux en octobre.

TRIBUNE DE RÉFLEXION

Vous avez répondu à notre appel : les textes de réflexion pour mieux préparer le prochain congrès du mouvement, prévu les 14 et 15 novembre à Paris, affluent.

Pour un programme du Mouvement

Il est normal qu'un Mouvement comme le nôtre analyse la société dans laquelle il agit afin de mieux cibler son action.

Il est important de mettre en avant l'intoxication dangereuse que représente un groupe parlementaire qui utilise le racisme comme fondement de son idéologie; de constater les effets d'une propagande cyniquement mensongère qui a, entre autres, pour conséquence, que l'on peut maintenant afficher sans retenue ses idées racistes; de faire ressortir le lien entre racisme et fascisme; de dénoncer la responsabilité du Pouvoir dans la précarisation du statut et de la vie des immigrés...

Il est nécessaire également de rappeler et de situer les autres formes de racisme, en particulier en ce qui concerne l'antisémitisme dont la nature se modifie selon les époques...

Si l'immigration appartient au passé, les immigrés, eux, appartiennent toujours au présent et constituent une catégorie spécifique de la population, victime de discriminations (face à l'emploi, au logement, à l'école...) et privé de droits sociaux et politiques.

Que des étrangers appartiennent à n'importe quelle couche de la société ne les empêche pas de connaître le racisme sous différentes formes même si, selon les cas, ce n'est pas avec la même intensité.

Le phénomène nouveau, lié à la crise, c'est que, à ces "exclus de la société" viennent s'ajouter "les exclus dûs à la crise".

Cette nouvelle situation implique de notre part une attention particulière et nous pose des problèmes nouveaux dans notre intervention.

C'est dans cette direction que notre réflexion doit s'orienter afin de favoriser la **solidarité** et l'**unité** entre Français et immigrés: victimes des mêmes conséquences de la crise (chômage, échec scolaire, délinquance) sans oublier la prise en charge des problèmes spécifiques liés à l'état "d'étranger" (séjour-expulsion, discriminations au quotidien...).

I-LE PEN

Dans le paysage politique, "il n'est pas exclu que Le Pen soit envisagé comme un recours". L'avertissement mérite d'être donné car "le racisme pour les uns, c'est le fascisme pour tous".

S'il est bien entendu que la montée de Le Pen a été facilitée à partir d'arrière-pensées politiques parfois opposées - en précisant tout de même le rôle et surtout l'utilisation des médias à

cette fin - il nous semble que les conséquences de cette analyse doivent être tirées : une telle conscience du danger doit porter le MRAP à l'avant-garde du combat contre Le Pen, débanalisant le FN, contrecarrant son développement...

Il existe une nécessité urgente d'un front anti-Le Pen, anti-raciste de fait, en face d'un front anti-immigré déjà existant, ainsi qu'une nécessité de faire l'unité aussi souvent que possible dans ce sens pour faire "front".

II- UN PROJET DE SOCIÉTÉ SANS RACISME ET STRATÉGIE DU MRAP

Que sera une société sans racisme ? Quelles priorités mettre en oeuvre pour cet objectif ? Où et avec qui ?

Nous devons :

- faire reconnaître l'évolution permanente de notre culture française;

- affirmer notre exigence d'égalité mais en précisant davantage par quels droits elle passe;

- circonscrire le terrain sur lequel notre action doit s'engager.

En ce qui concerne notre "enracinement dans la cité", dire qu'agir sur les conditions de vie (emploi, logement, école...) est lié à notre "créneau d'intervention" tout en dépassant la plateforme du MRAP... ressemble à un coup d'épée dans l'eau.

Les comités locaux se créent à un moment donné, suite à des événements donnés. A partir de là, le

champ d'action de ce comité est déjà en partie défini et son efficacité sera fonction de ses forces et de ses moyens ainsi créés. C'est en mesurant son poids de façon concrète que le comité saura dans quel domaine, jusqu'où et avec qui, il pourra travailler. Vouloir lui donner une ligne de conduite nationale risque de le perdre sur la forme, sur des terrains où il n'a pas prise. Les expériences de chaque comité doivent être respectées et cette reconnaissance doit être prise en compte et méditée.

Par ailleurs, le MRAP n'a pas de savoir a priori, même si son expérience, en tant que mouvement, est plus ancienne que celle d'autres mouvements : ses militants ont évolué ou sont nouveaux et ont des aspirations nouvelles dans un contexte nouveau.

En ce sens, l'attitude dégagée par rapport à SOS Racisme nous paraît mesquine et dommageable pour la cause antiraciste. Cette attitude ne nous paraît pas étrangère à nos difficultés à toucher la jeunesse.

SOS Racisme a réussi sa médiatisation et ainsi à faire passer une conscience antiraciste dans la jeunesse; nous devons nous en réjouir et savoir maintenant accueillir ces jeunes qui peuvent se tourner vers nous si nous faisons abstraction de nos complexes par rapport à SOS Racisme et trouvons le moyen attractif d'être complémentaires d'un phénomène, d'ampleur certes et très bon catalyseur, mais superficiel dans le fond pour ceux qui veulent aller plus loin dans un engagement antiraciste.

C'est en étant les plus actifs, les moins sectaires, que nous gagnerons de nouveaux adhérents au travers des actions collectives. La réflexion est ouverte.

Seule l'évaluation des besoins et des possibilités sur le terrain peut nous dicter la forme que doit prendre notre action en matière d'alliances. L'expérience nous l'a prouvé à Nantes : un comité ne se noie pas dans un collectif pour le plaisir, il prend sa place dans un collectif quand son efficacité pour un objectif donné

s'en voit multipliée. S'il perd pied dans un collectif, on peut penser qu'il aurait connu également des difficultés à agir seul; s'il perd du temps et beaucoup d'énergie dans un collectif dont il reste cependant moteur, cela demeure très bénéfique pour l'objectif antiraciste et souvent pour le Mouvement lui-même.

La réalité associative d'une ville où un comité local du MRAP a à jouer un rôle, reste l'élément déterminant de ses éventuelles alliances.

Entre parenthèses :

Y-a-t-il au MRAP des "notables" d'un côté, des militants de l'autre ? ... les uns pour la réflexion, les autres pour la lutte ? Est-il nécessaire de préciser que chaque individu qui adhère au MRAP est amené à militer là où il se trouve selon ses possibilités. Gardons-nous d'opposer dans notre recrutement ces notions, mais gardons-nous aussi dans notre action de privilégier l'une ou l'autre, de figer les rôles des uns et des autres.

Un mouvement doit rester un intellectuel collectif.

Nous avons pour projet "une société sans racisme", c'est très attrayant. Pour rester dans cette voie, le combat idéologique est nécessaire, nécessaire mais pas suffisant. Mais changer les gens n'est pas suffisant pour changer les situations. Nous ne pouvons en rester aux thèmes généraux et généraux d'égalité, de solidarité ou de nouveau civisme.

La préparation du Congrès doit être l'occasion de concrétiser ces thèmes sous la forme d'un programme d'action antiraciste fixant les principales revendications; ce qui permettrait d'**unifier les thèmes d'intervention** des comités locaux et de **mener des campagnes nationales sur une revendication précise**.

Les objectifs à poursuivre peuvent être, entre autres :

- droit au séjour sans conditions
- droit d'éligibilité aux prud'hommes
- droit de vote à toutes les élec-

tions

- abrogation de la loi Pasqua-Pandraud (septembre 86)
- droit de vivre en famille
- droit du sol, libre choix de la nationalité
- libre jeu des courants migratoires

Christine BANDERLY-FLORENTIN
Comité de Nantes

Pluralisme et indépendance

En tant que militant avant tout engagé concrètement et localement dans l'action locale comme dans l'action nationale du MRAP, je tiens ici à intervenir sur trois points précis :

- * **notre vocation propre et notre devoir d'indépendance**
- * **notre vocation à créer l'unité des divers antiracistes**
- * **notre presse**

Je n'ai pas l'habitude de biaiser dans mon langage et j'ai confiance dans la laïcité pluraliste du MRAP. Pour mieux me faire comprendre, je dirai volontiers ma couleur politique comme ma foi religieuse.

Ma vocation de militant du MRAP prend sa source dans l'expérience qu'adolescent j'ai pu faire du nazisme. J'ai donc choisi de militer essentiellement au MRAP pour empêcher "le monstre" de renaître sous une forme ou l'autre, et je suis très fier que notre mouvement ait commencé, en fait avant sa création plus vaste et officielle, au MNCR. Dans le combat auquel je participe, je me sens aussi solidaire des juifs que des Tsiganes, que des Français des DOM-TOM et que des immigrés et des victimes du racisme dans le monde. Qu'il s'appelle MRAP ou demain autrement, si notre mouvement n'existait pas, il faudrait l'inventer car seul il peut fondamentalement unir dans le respect réciproque et dans l'action concrète des juifs, chrétiens, musulmans, libres penseurs, franc-maçons, des politiques et des humanistes non politiques, des syndicalistes divers, des socialistes, des communistes et même

des gens d'autres couleurs politiques mais sincèrement antiracistes: "La Rose et le Reseda". Ne serait-ce que pour ça, fidèle à sa naissance comme à son histoire, notre MRAP doit vivre et s'adapter à la vie en rayonnant au maximum pour créer dans son axe propre une société démocratique - juste et fraternelle.

Aussi, communiste et chrétien aussi sincèrement, je tiens plus que tout à l'authentique indépendance de notre mouvement et à son rôle irremplaçable et unique.

Si la nécessité de la lutte contre le racisme est une conséquence de l'analyse et de la conviction marxistes, elle émane tout autant de la Tora juive, de l'Évangile des Chrétiens, de la charité musulmane, de la "raison" des libres penseurs, etc... Aucun élément ne peut s'approprier le commun combat ni le réduire à ses seules analyses ni à ses convictions propres, et tous devraient y apporter leur presse, leur sensibilité propre à l'édification commune.

Les actions et le commun projet qui doivent en découler ont au-delà des tensions et difficultés quelque chose d'enthousiasmant que nous devons ensemble rendre notamment perceptible aux jeunes de notre temps. C'est pourquoi je ne saurais accepter que le MRAP soit volontairement ou non à la remorque d'un quelconque parti, fusse-t-il le mien, ou d'une fraction ou d'une église. C'est dans ce sens qu'il nous faut élire à partir de militants honnêtes de tous bords notre prochain conseil national, notre prochain secrétariat et définir les orientations de notre Congrès extraordinaire dans un moment historique de transformation sociale.

Ce faisant, nous ne pouvons agir dans la France actuelle comme s'il n'y avait pas d'autres mouvances antiracistes que celle du MRAP, et, précisément, parce que nous sommes conscients que l'existence, comme le projet du MRAP, sont uniques et irremplaçables, nous devons avoir lucidement, certes, mais très fortement, ce souci de l'union locale et active avec les forces

humanistes qui nous entourent. Dans la clarté, certes, nous devons en permanence être "ferment d'unité"; jamais de division ou de concurrence chauvine.

Enfin, c'est tout à fait vrai que notre rôle n'est pas de dresser la société en deux camps (les antiracistes et les autres), mais l'effet sur l'opinion des "alliances de convaincus" est malgré tout plus probant que la division de ces derniers en vue d'informer ou d'éclairer ceux qui sont à convaincre. Plus nombreux et unis, on est plus fort et plus efficace non seulement pour lutter mais pour "créer l'opinion". A cela, le MRAP doit tendre absolument pour être crédible.

Enfin, je dirai deux mots sur notre presse, j'en prends le droit parce que j'en suis un diffuseur fidèle.

Je résumerai : les derniers "Droit et Liberté" d'avant "Différences" étaient déjà très bons. "Différences" désormais, par delà ses difficultés remplit son rôle; il touche de nouveaux publics, et ça il le fallait. Il est plus médiatique aussi. Dans ce sens, c'est une réussite.

Mon rêve serait que "Différences" englobé dans un même "journal de masse de qualité" ces deux aspects fondamentaux : action militante et conviction antiraciste, et inter-culturalisme.

Mon souhait est aussi que tous les comités, même les plus humbles, s'attachent absolument à diffuser notre presse - ne serait-ce là que leur seule action militante - et que dans le notre, progressivement, cette propagande se développe. J'y veille.

François PRUNET
Comité Local de Versailles

Spécificité et unité

Le comité local de Versailles tient à intervenir sur deux sujets précis et complémentaires dans cette tribune : notre action spécifiquement MRAP et notre action en unité avec d'autres organisations.

Nous sommes tout le contraire d'un comité modèle (si tant est que

cela existe) avec 40 adhérents sur lesquels dix sont mobilisables ponctuellement de temps à autre en plus de ceux du Bureau, et la petite équipe du Bureau assurant la permanence de l'action (bref, de gros progrès à faire ! mais cette tribune n'est-elle pas un échange fraternel entre nos comités ?). Cependant, menant l'action spécifique du MRAP avec une grande honnêteté, nous parlerons aussi de notre action dans l'unité.

1) Nous assumons le combat spécifique du MRAP :

Diffusion hebdomadaire de "Différences" et de nos brochures ainsi que du petit journal local "Nous tous des hommes" que nous avons créé il y a trois ans et dont nous sommes au 7ème numéro, en tirant à 250 exemplaires. Le journal réserve toujours une page à "Différences", deux ou trois à l'actualité et deux à l'action du comité local. Nos ventes de la presse nationale et locale se font sur les marchés le samedi et aux sorties de messes le dimanche.

- Participation active à toutes les campagnes nationales du MRAP (dans la rue et au porte-à-porte) (apartheid, néo-nazisme, procès Barbie, etc...);

- Organisation de trois réunions publiques par an par le MRAP seul sur des sujets brûlants de l'actualité;

- Nous devenons des habitués de la constitution de "partie civile" en défense des victimes du racisme;

- Avec cinq organisations locales amies, nous avons fait notre maximum pour réussir une Foulée locale multicolore. Si, en apparence (à part le côté réellement multicolore et l'amitié), ce fut un échec, ce fut, malgré tout, une grande solidarité supplémentaire sous l'initiative patente du MRAP;

- Bien que la création du comité voisin de Viroflay se soit opérée en lachant un tiers de nos adhérents, nous avons non seulement refait les réadhésions locales mais encore les 50% en supplément prévus à Limoges.

2) Mais au côté de ces actions spécifiquement MRAP, nous

travaillons en profondeur, en unité solide et durable avec d'autres associations locales :

Nous faisons cela pour avoir dans le milieu local qui est le nôtre une plus grande influence.

Les organisations avec lesquelles nous agissons le plus constamment (ASTI, CCFD, CIMADE, PAX CHRISTI) sont aussi réunies au sein d'un "Collectif local Tiers-Monde et de défense des Immigrés" dont un membre de notre Bureau MRAP assume le secrétariat en compagnie d'un Président de la CIMADE.

D'autre part, nous travaillons aussi en union étroite avec le Secours Catholique (membre du MRAP) et avec l'Amicale des Algériens dont le permanent est militant de notre Bureau, et de plus en plus, avec le Secours Populaire. Avec les Eglises, nous avons des actions ponctuelles pour des causes humaines urgentes.

Nous avons la confiance des syndicats et partis de gauche qui soutiennent, officieusement mais pratiquement, nos actions unies et même de certaines personnes sincères d'autres couleurs politiques.

Avec les associations précitées, nous avons mené déjà en 85-86 une campagne d'information et d'action contre le racisme (avec tracts aux gares et Monoprix, réunions publiques, interventions auprès des élus et pouvoirs publics). A la rentrée, avec les mêmes, nous lancerons une campagne identique qui s'amorce bien.

3) Sur cette assise du développement de notre influence par notre unité loyale dans l'action, nous avons pu commencer sérieusement cette année des permanences bénévoles d'aide juridique et sociale vers les immigrés, les réfugiés, les Français victimes du racisme.

Les permanences ont lieu chaque semaine en lien non seulement avec la Commission juridique du MRAP mais avec les associations locales amies précitées.

Sur l'ensemble des cas très divers, nous avons pu ainsi : sauver du refoulement et faire régulariser une famille haïtienne, sauver deux jeunes d'un refoulement

et obtenir leur séjour, empêcher d'expulser de leur foyer des locataires de la SONACOTRA, faire obtenir à un vieux travailleur maghrébin ses droits d'invalidité du travail, gagner un procès de violence raciste, faire reloger d'urgence deux familles algériennes en péril, aider nos amis du MRAP de Guyancourt après une dispute entre jeunes qui aurait pu se terminer très mal, à intervenir au niveau de la population des cités concernées. Si le MRAP de Guyancourt est maître d'oeuvre de cette action commencée en juin, nous allons avec leur accord nous charger de la défense des jeunes prévenus, algériens d'origine, contre les bavures policières.

Nous ne citons là que quelques cas seulement. Là où il y a eu des victoires, nous n'aurions pu les obtenir seuls. Mais l'unité des forces alliées locales à l'appel du MRAP a porté ses fruits. Pour les cas urgents, ces associations nous ont aidés à créer la solidarité des Français et de l'opinion publique autour des victimes.

Et serait-elle authentique, ailleurs, notre lutte anti-apartheid si, localement, nous n'incitions pas à la lutte contre la ségrégation raciste en France ?

Conclusion : Personne ne s'y trompe. Ni les immigrés qui, localement, voient de plus en plus **le MRAP comme un rempart contre l'injustice et le racisme.** Ils adhèrent au MRAP (hommes et femmes) pour lutter tous à nos côtés. Ni les Français, ni les associations, ni les Pouvoirs publics locaux, **qui savent que le MRAP est moteur de ces actions unies, et le respectent pour sa tenacité et sa générosité.** Enfin, des milieux que seuls nous n'aurions pas atteint à cause de leur méfiance politique, certes non fondée, nous prennent en sympathie désormais. Cette même attitude nous vaut également la confiance et l'amitié des dirigeants de la communauté juive.

Travail de groupe difficile mais sans doute prometteur.

Le Bureau du comité local MRAP de Versailles

Identité et collectifs

Une réunion du Bureau National peut-elle se tenir, une rencontre régionale peut-elle être organisée, des comités peuvent-ils se réunir, sans qu'à un moment ou à un autre soit posé le problème des "Collectifs" ? Cette question devra-t-elle venir en débat au prochain Congrès ?

POSER LE PROBLEME

A quelles motivations réelles répond un besoin - parfois lancinant - d'insérer l'action du MRAP dans des collectifs ? Il est possible d'apporter quelques éléments de réflexion à la lumière de l'expérience particulière de notre comité de Grenoble et des discussions avec d'autres comités. Le nôtre, en tout cas, n'a pas éludé ce débat.

Il existe dans notre ville un Collectif constitué de 40 organisations, né à l'occasion de la première Marche; bien qu'ayant participé à quelques rencontres, le comité de Grenoble n'en fait pas partie.

Par contre, lors de la venue de M. Le Pen à Grenoble, le MRAP a pris l'initiative d'une grande manifestation de protestation; il a demandé et obtenu la **participation** pour l'organisation (avec rédaction d'un tract commun) des syndicats CFDT, CGT, FEN, des partis politiques PCF, PS, PSU, de la Ligue des Droits de l'Homme; il a obtenu le **soutien** enfin d'une quarantaine d'organisations. Plusieurs milliers de jeunes ont défilé dans la rue. Le MRAP, seul, a pris la parole. Du jamais vu à Grenoble, depuis longtemps.

Bien que l'alternative de l'action avec d'autres ne se soit pas posée uniquement en ces circonstances et en ces termes, nous retenons ces deux exemples de démarches comme bases de notre réflexion.

LE MRAP, UN MOUVEMENT MAJEUR

Tout d'abord, le comité de Grenoble n'est évidemment pas hostile à l'action commune avec d'autres organisations, ce qui peut entraîner la mise en place de "collectifs" pour organiser cette action.

Mais pour le MRAP, comme pour tout mouvement majeur, fort de son identité, la collaboration avec d'autres organisations ne peut être que circonstancielle et justifiée par un objectif d'efficacité ponctuelle.

Pour collaborer avec d'autres, **il faut d'abord exister**. Le MRAP, certes, n'a pas le monopole de la lutte antiraciste : fort heureusement, il y a beaucoup d'organisations de toutes sortes qui comptent l'antiracisme parmi leurs objectifs naturels. Mais le MRAP a, avec la richesse de son histoire et de son expérience, l'antiracisme comme fondement de toute son action.

C'est sa spécificité. C'est aussi sa spécificité, il faut le dire sans hésiter, de poser le problème du racisme dans toutes ses dimensions. On ne voit donc pas pourquoi le comité du MRAP devrait se soumettre à la loi confuse d'une unité sans principes, dans laquelle ses propres positions seraient mises en minorité. Aussi la préoccupation première d'un comité va-t-elle, bien évidemment, à son propre fonctionnement, mettant en oeuvre ses propres activités, avec généralement des forces limitées - c'est notre cas ! - Il ne saurait s'engager dans des ordres du jour ou des actions qui ne correspondent pas, tous, à ses objectifs. D'ailleurs, il semble bien que, fréquemment, les associations constituant les collectifs recherchent dans leur regroupement une force dont aucune d'entre elles ne dispose en raison de la faiblesse de ses effectifs et de ses très modestes capacités de mobilisation. Le MRAP doit résister à la tentation de s'engager dans une démarche qui serait l'aveu d'une faiblesse, sous peine de végéter.

LA FORCE DU PLURALISME

Bien au contraire, fort de sa représentativité, le MRAP fera la preuve de sa capacité de mobilisation. Lors de la manifestation anti Le Pen, notre comité a su trouver les moyens, malgré ses limites, de mobiliser plusieurs milliers de personnes. En raison aussi de son pluralisme. Ce que ne garantit aucunement tel ou tel collectif. Car il faut être clair : que retrouve-t-on en général dans ce type de cartels ? éventuellement, des organisations humanitaires, tiers-mondistes, de solidarité, flanquées de mouvements antiracistes dont la raison d'être est de développer les analyses que précisément le MRAP a pour fonction de récuser. Mais les grandes organisations, celles sur qui finalement tout repose, en sont ordinairement exclues. Notre ambition est plus vaste et notre idée de pluralisme plus concrète.

Notre expérience nous montre, en tout cas, que la collaboration avec des organisations de masse, telles que syndicats et partis politiques, n'entraîne aucun risque de confusion. Soucieuses de leur indépendance, fortes de leur autonomie, conscientes de leur représentativité, elles savent s'engager dans des actions unitaires, reconnaissant au MRAP, ponctuellement et pour une action antiraciste déterminée, un rôle fédérateur en raison précisément de son pluralisme. Elles n'éprouvent vraiment pas le besoin de constituer un collectif. Par contre, certaines d'entre elles n'hésitent pas à adhérer au MRAP, en tant que personnes morales, tenant à souligner par cette démarche la dimension antiraciste de leur action militante. Est-ce aussi la démarche des groupements constituant les collectifs ?

POUR DE LARGES REGROUPEMENTS

Si notre préoccupation centrale, concernant le développement de l'action antiraciste dans la réalité sociale telle qu'elle est,

est de parvenir aux regroupements les plus larges sur des actions précises, il est certain que les "collectifs" ne peuvent en aucun cas aider à ce développement. Bien au contraire, ils tendent à rétrécir l'action à des milieux étroitement spécialisés, sans même parler des manœuvres politiques qui peuvent y trouver leur champ d'élection.

POUR UN RENFORCEMENT DU MRAP

Une dernière remarque enfin : il suffit de consulter les statistiques mensuelles des adhésions publiées par le Secrétariat National pour se rendre compte de la grande faiblesse, assez générale, de notre Mouvement. Or, dans le contexte actuel, l'existence et l'action du MRAP sont essentielles. C'est d'ailleurs le sens de nos adhésions individuelles. Aussi notre préoccupation actuelle doit-elle viser le renforcement de notre Mouvement ! Ce renforcement s'effectuera au fur et à mesure que nous affirmerons notre autorité par notre action propre. C'est ce qu'illustre bien la création d'un "comité d'honneur" pour notre département, dont les membres sont très représentatifs de la richesse et de la variété des soutiens que notre action recueille. Il est donc souhaitable que le Congrès, plutôt que de débattre encore une fois longuement des Collectifs, s'attache à la question primordiale :

- de quel MRAP la société française a-t-elle besoin aujourd'hui ?
- comment renforcer le MRAP avec, à la base, des comités forts et représentatifs ?

Paul MUZARD

La banalisation du racisme

Le racisme prône une inégalité. C'est une inégalité parmi d'autres. Mais il y a des inégalités méthodiquement organisées (le chômage, les inégalités devant la maladie, dans le système scolaire, le logement, etc...) qu'on tente de cacher derrière un discours idéologique qui invoque la crise économi-

que, la fatalité...

Ceux qui prônent le racisme n'ont pas honte de l'inégalité. Elle ne gêne pas leur conscience car, pour eux, elle est dans la nature des choses. Ils s'appuient, en somme, sur une doctrine selon laquelle des hommes sont par nature inférieurs à d'autres, sont à exclusion de la société, ne méritent pas de vivre sur le sol de France. Ces thèses appliquées dans toute leur réalité existent malheureusement encore à notre siècle et l'on peut voir le résultat en Afrique du Sud, pays où le racisme est institutionnalisé.

Ne craignant pas d'avouer leur racisme, bien au contraire, ils le brandissent haut et fort. En particulier pendant les périodes électorales où ils trouvent un écho favorable parmi la communauté française la plus touchée par les difficultés sociales.

Le fait le plus grave que l'on constate quotidiennement, ce sont les facilités qui leur sont accordées pour étaler leur discours, leurs propos méprisants et haineux afin de berner des sensibilités à qui on ne donne aucun moyen d'analyser la situation sociale et économique ou à tout le moins de comparer les autres positions. Ainsi, peut-on affirmer officiellement aujourd'hui, devant des milliers de téléspectateurs, que le renvoi des immigrés serait une mesure juste, nécessaire et équitable. Un écho semblable n'est pas donné, ou si peu, à la position adverse qui pourtant repose sur le droit. Exemple : les nombreuses démarches du MRAP pour un droit de réponse qui se sont heurtées à une fin de non-recevoir.

On peut dire officiellement que l'Afrique du Sud ne pratique plus l'apartheid et que les Noirs y jouissent de tous leurs droits. Et on peut le dire tout en appartenant à un parti (de droite) qui officiellement rejette l'apartheid.

On pourrait penser, en effet, qu'entre ceux qui considèrent les immigrés comme objets d'exclusion et ceux qui reconnaissent leurs droits, qu'entre ceux qui nient l'apartheid en Afrique du Sud et ceux qui condamnent sa réalité, les positions sont inconciliables. Il

s'agit, en effet, de droits fondamentaux et inaliénables de la personne humaine. Entre les deux parties, les divergences relèvent de l'incompatibilité.

Or, il est grave et troublant de constater que la cohabitation de rigueur entre les tenants de ces divergences peut être ramenée à de simples tendances internes. On peut s'appeler Michel Noir et réfuter toute élection acquise grâce aux voix du Front National et on peut s'appeler Jean Kiffer et nier l'apartheid en Afrique du Sud, tout en cohabitant calmement dans le même parti (RPR), et sans que les instances dirigeantes soient troublées par ces positions.

Le non affrontement public (et c'est celui-là qui compte) sur l'interprétation et le contenu des droits fondamentaux de la personne humaine est révélateur de ce que, précisément, ces droits ne sont pas reconnus comme fondamentaux, qu'on peut transiger et sans doute se faire mutuellement des concessions, l'objectif étant de parvenir au pouvoir. Quelles que soient les bonnes intentions avouées et les projets soi-disant conformes aux idéaux de la "patrie des droits de l'homme", même dans l'hypothèse où le fruit serait d'un aspect acceptable, il serait rongé inexorablement de l'intérieur par un ver destructeur.

Lors de l'élection du maire de Grasse - qui a été exclu du parti radical parce qu'il avait fait liste commune avec le Front National, ce qui n'était pourtant pas une nouveauté - des hommes politiques ont à nouveau fait une subtile distinction entre les élections locales (municipales et régionales) où ce type d'alliance

localisée et limitée géographiquement ne serait pas compromettant et somme toute acceptable, et une élection nationale où la compromission serait dangereuse si elle était négociée.

Distinction subtile ou grossière ? Distinction fautive déjà dans la mesure où actuellement des lois sont adoptées grâce à l'appoint des voix du Front national. Distinction grossière car, où qu'ils soient, les adeptes du Front

National prônent la même doctrine, les mêmes inégalités et véhiculent les mêmes idées d'exclusion et de haine.

Même si certains hommes de droite se déclarent humanistes dans certaines intentions ou certains projets, le fait de pactiser avec l'extrême-droite pervertit ceux-ci dans leur fondement même.

Devant ce danger, le MRAP n'a pas d'alternative. Il doit se mobiliser. La mobilisation, en temps de guerre, c'est le rassemblement de toutes les énergies et de toutes les forces pour défendre l'existence d'un peuple.

Se mobiliser pour le MRAP, c'est donc par delà des divergences ou des sensibilités acceptées ou non du pluralisme, réagir vigoureusement par des méthodes offensives, éducatives, de sensibilisation...

Se mobiliser pour le MRAP, c'est prétendre donner au Mouvement une envergure de masse en allant au devant de ces gens souvent mal informés d'un danger qui, pourtant, les concerne. C'est aussi, et surtout, former des militants capables d'animer de véritables campagnes d'action.

Pour lutter contre le racisme aujourd'hui, on ne peut se contenter de déclarations humanistes, affectives (aussi généreuses soient-elles...) il faut des arguments économiques, sociaux, historiques fondés sur les droits des personnes.

Le Congrès doit définir, à cet égard, une orientation ferme et résolue.

H. SADAQUI

Pour un front des antiracistes

Il faut saisir l'occasion d'un Congrès extraordinaire pour faire un examen critique de l'activité du Mouvement.

Nous sommes tous persuadés de la gravité de la situation : racisme, extrême-droite, ... le dernier crime de Nice nous la confirme. Il y a consensus dans le MRAP sur l'importance de la riposte.

Mais là où il y a le problème, c'est sur les formes mêmes de cette riposte.

La cristallisation du racisme politique autour du F.N. et de Le Pen rend plus que jamais nécessaire de répondre au coup par coup aux agressions, aux campagnes racistes, de prendre l'offensive, de peser sur les rapports de force, autour des thèmes égalitaires, du "vivre ensemble", par des campagnes centrales ou régionales.

Ainsi, les mobilisations de Marseille, de Lille ont été des succès de masse. De même, la campagne contre la réforme du Code joue ce rôle.

Même s'il est important que l'activité des comités soit le plus liée à la réalité quotidienne des cités, des quartiers, des entreprises, on ne peut en rester à ce niveau si l'on veut gagner.

Ces dernières mobilisations montrent le chemin d'une riposte de masse efficace pour contrer Le Pen, le F.N., le racisme dont il se nourrit.

Pourquoi ces succès ? Parce que l'unité de tous les antiracistes était réalisée à ces occasions. D'une façon générale, elle ne l'est pas. Et face à un adversaire qui se renforce, c'est plutôt le "chacun pour soi" qui domine; concurrence entre associations, défiance, sectarisme, chacun cherche à tirer son épingle du jeu au détriment du mouvement de l'ensemble.

Ainsi, les conditions d'une riposte efficace ne sont pas réunies.

Le MRAP porte sa part de responsabilité dans cette situation. Au lieu de chercher à construire un mouvement de masse, unitaire, nous avons cherché à nous démarquer, nous distinguer au nom de notre "spécificité", de notre "identité" à préserver : Foulées multicolores, manifestations à l'initiative du MRAP seul, mettant tout le reste du mouvement associatif au pied du mur, et dérisoires en comparaison des objectifs, sous-estimation des mobilisations nationales (code de la nationalité, marches...)

Nous n'avons pas compris l'importance de l'unité, condition nécessaire d'une riposte de masse et ainsi, nous ne répondons pas à

une existence largement partagée par les milliers d'antiracistes qui sont prêts à lutter contre Le Pen. Ainsi, nous ne sommes pas perçus comme utiles.

Pour gagner contre Le Pen, pour empêcher que les thèses racistes qu'il véhicule n'imprègnent toute la société, il faut construire un front de tous les antiracistes, de toutes les associations.

Le MRAP devrait en être la cheville ouvrière et il retrouverait ainsi une crédibilité, une audience de masse, qu'il a perdues.

S'il y a un enjeu dans le prochain Congrès du Mouvement, c'est bien celui-ci. Il faut en discuter.

Comité local MRAP de Saint-Denis

Le repli sécurisant

"Je trouve normal que l'on refuse la nationalité française à un jeune qui a fait de la prison"

"Pierre-André Albertini ? Qui est-ce ?"

De qui ces propos émanent-ils ? D'un "bon français" teinté de racisme pour l'un, d'un pantouflard qui ne s'intéresse à rien pour l'autre ?

Pas du tout. Le premier propos est celui d'une vieille militante ouvrière, retraitée, dont toute la vie a été consacrée à la lutte de la classe ouvrière, et qui, au temps de la guerre, dans la logique de son engagement, a mené l'action pour l'indépendance. Bien sur, après une discussion sur les causes de la délinquance, elle a remis en question un jugement un peu trop hâtif.

Dans le cas concernant la méconnaissance de l'emprisonnement de Pierre-André Albertini, il s'agit d'un couple dynamique et ouvert jouant un rôle considérable dans l'animation d'un village.

Pourquoi ces anecdotes ? Tout simplement, parce qu'elles montrent

toute la dimension du travail d'un comité local. Mobilisés par la cause de l'antiracisme, savons-nous toucher un public qui n'est ni raciste, ni borné mais qui manque d'informations ?

Nos actions, fort nombreuses, ne se limitent-elles pas à réunir des convaincus ? Quelle part donnons-nous à cette masse de gens dont certains, plus nombreux sans doute qu'on ne le pense, pourraient rejoindre le MRAP ?

N'y-a-t'il pas à chercher dans le "repli sécurisant" avec d'autres "petites organisations" les causes de la pauvreté du recrutement d'adhérents, des comités locaux ?

Le MRAP doit devenir un mouvement de masse. Pour ce faire, il doit aller aux gens qui, faute d'être informés, peuvent ne pas prendre conscience du réel danger des affirmations péremptoires et simplistes de l'extrême-droite.

Noura SADAoui
Comité local de Grenoble

DERNIERE MINUTE

Nous avons reçu beaucoup de contributions pendant l'été. Plutôt que de couper dans les textes, nous avons préféré différer la publication de trois d'entre elles au numéro d'octobre, qui sera le dernier à paraître avant le Congrès extraordinaire.

Si vous désirez participer à cette dernière tribune, envoyez-nous votre texte impérativement avant le 30 septembre. Merci.

Bavures policières

En l'espace de deux jours, la Permanence juridique a été saisie de trois cas de violences policières dans des commissariats parisiens.

Il s'agit tout d'abord de M. M, ressortissant zairois qui, le dimanche 5 juillet dernier se promenant au marché "aux puces", se fit interpellé par des policiers en uniforme qui lui demandèrent ses papiers.

M. M demanda la raison pour laquelle il était le seul à être contrôlé dans cette foule. Un policier l'entraîna alors sans ménagement vers le car de police stationné non loin de là en l'insultant. Une fois monté dans ce car, M. M se fit traiter de "sale nègre" et bousculer par ce même policier alors que ses collègues lui conseillaient de se calmer et de relâcher M. M qui avait présenté ses papiers en règle.

Finalement emmené au commissariat, M. M se heurta au refus de contacter sa famille, fut enfermé dans une cellule et continua à être injurié. M. M refusa de signer le procès verbal l'accusant d'outrage à agent et de rébellion. Il parvint tout de même à sortir du commissariat mais reçut un procès verbal pour "émiction (sic) d'un crachat sur la voie publique".

Le samedi 11 juillet 1987, M. O, ressortissant camerounais, fut violemment interpellé par quatre hommes en civil criant "Police" alors qu'il se préparait à rentrer dans un magasin pour y acheter un costume.

M. O, affolé, craignant une agression, s'est débattu. Ceci lui valut un coup de poing au foie, un bras tordu puis les menottes avant d'être jeté dans une voiture banalisée. Dans le véhicule roulant vers le commissariat du XI^e arr., M. O se fit traiter de "sale nègre" et continua à être frappé.

Plusieurs heures après, il sortira enfin du commissariat avec une dent cassée et de nombreuses contusions dont les traces n'auront pas disparu une semaine après.

M. O a déposé plainte avec constitution de partie civile.

Le soir du 14 juillet, vers 22 heures, M. J, Guadeloupéen, regardait aux Halles un groupe de danseuses africaines. Plusieurs policiers sont arrivés en donnant l'ordre de cesser le spectacle. A ce moment, M. J demanda ce qu'il se passait. Pour cela, il se fera arrêter, mettre les menottes et sera entraîné de force au commissariat. Il y sera frappé jusqu'à perdre connaissance. A sa reprise de conscience, il saignait énormément.

Vers 1 heure du matin, il sera transféré dans un commissariat du XVIII^e arr. où il sera traité de "nègre" et menacé par un pistolet sur la tempe pour avoir demandé de téléphoner. Relâché au petit matin, M. J ira se faire soigner à l'hôpital qui le garde en observation et lui prescrit un arrêt de travail de neuf jours.

M. J ira directement déposer plainte à l'I.G.S. où l'on tentera de le décourager sur les suites de sa plainte. Par contre, M. J devra se présenter, le 25 septembre prochain, devant le Tribunal correctionnel de Paris pour outrage à agent de la force publique.

Pour ces trois affaires, le MRAP a immédiatement apporté son soutien aux victimes.

Le MRAP étudie la possibilité de se constituer partie civile auprès de chacune d'elles.

Nous avons également tenu une conférence de presse sur ces cas de violences policières; conférence de presse où les victimes et leur avocat ont témoigné, et dont il a été largement rendu compte dans la presse.

Gens du Voyage

Du bon...

Nous avons protesté contre le vote du Conseil Régional d'Ile-de-France supprimant les crédits aux aires de stationnement (cf. D&L janvier 87. Dossier p. 6).

Sur proposition de M. Fourré, député de Seine-et-Marne, au nom du groupe socialiste, un amendement "visant à réinscrire des crédits à ce titre" a été voté (incroyable mais vrai) ... à l'unanimité.

Du moins bon...

Bertrand Bary, en vacances à St-Etienne, rencontre Yvon Massardier, de St-Chamond. Ensemble, le 8 juillet, ils vont voir des familles manouches qui voyagent encore avec des chevaux. Justement ceux-ci sont attelés : M. le Maire de l'Horre a donné l'ordre de partir au bout de 48 heures, et ce, malgré un certificat attestant qu'un enfant doit être mené à l'hôpital. Nous obtenons un sursis de 24 heures à peine... Nos voyageurs, le lendemain, atterrissent sur Rive de Gier, en zone industrielle. Protestsations d'industriels. Le 11 au matin, il faut déloger.

Un effet positif : "Loire-Matin" en parle, et de façon très convenable, concluant par l'interview d'un Conseiller général qui préconise des terrains pour prévenir de telles situations.

De référé en différé

4 août : coup de téléphone de Castres. Depuis longtemps, cette ville a un terrain où des familles sont quasi-sédentarisées. La Municipalité n'en veut plus. Toutefois, un Maire ne peut user de la force publique qu'en cas de trouble grave de l'ordre (non moins public). A Castres, on connaît les règlements: 22 familles sont assignées en référé. Mais le 5 août, le juge s'estime incompetent. La Municipalité devra donc recourir au Tribunal administratif.

LA PREPARATION DU CONGRES

Coupée par les vacances d'été, la préparation du Congrès (14-15 novembre) subit maintenant les contraintes impératives du calendrier.

Le Congrès est constitué des seuls délégués élus par les comités locaux.

Les candidatures au futur Bureau National (ou Conseil National, si les statuts sont modifiés) doivent être connues un mois à l'avance, c'est-à-dire à la mi-octobre. Cela suppose que :

- du 1er au 15 octobre, se tiennent les **Congrès Fédéraux** rassemblant les élus au Congrès des comités locaux
- du 1er septembre à début octobre aient lieu les **Congrès des comités locaux**.

En profiter pour relancer très vite le comité local, faire un bilan d'activités, définir des axes d'intervention pour l'année, mandater des délégués au Congrès (1 + 1 pour 10 ou fraction de 10 égale ou supérieure à 5) - avec des suppléants, car les comptes des adhésions seront arrêtés le 30 septembre - envisager des interventions ou des positions à faire connaître.

CARNET

Nous avons appris avec émotion le décès, à l'âge de 79 ans, de notre ami Adolphe Berno qui fut pendant de longues années, membre du Bureau National du MRAP en même temps que dirigeant de la Société juive des originaires de Varovie.

Nous exprimons à son épouse, à son fils et à toute sa famille nos affectueuses condoléances.

Casimir LUCIBELLO, président national de l'association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre (ARAC), qui vient de mourir, était un éminent Résistant (lieutenant colonel résistant des forces françaises de l'Intérieur, officier de la légion d'Honneur, croix de guerre avec palmes, médaille de la Résistance, médaille

UN NOUVEAU SERVICE MINITEL

A partir d'octobre, le MRAP propose un service sur minitel (3615, tapez MRAP). Ce service se veut à la fois une vitrine du MRAP, mais aussi un moyen moderne de communication avec lui.

Son serveur est un serveur de renseignement qui permettra de mieux connaître le MRAP. Il comporte deux parties : communication externe et communication interne. La communication externe comprendra : historique, statuts, présentation des Commissions, organigramme, Comité d'Honneur, catalogue du matériel, bulletin d'adhésion, résumé des règles administratives, boîte aux lettres, sommaire de **Différences**, de **Droit et Liberté**, communiqués de presse et manifestations. La communication interne permettra d'améliorer l'échange entre les membres du mouvement.

des évadés).

A maintes reprises, le MRAP a pu apprécier dans les luttes communes pour la démocratie et contre le racisme son profond attachement aux idéaux que nous défendons. Nous exprimons à l'ARAC et au monde des anciens combattants nos fraternelles condoléances.

EDITO, suite de la page 1

Nous contribuons à construire dans la cité - au quartier, à l'école, par la vie associative - une fraternité sans exclusives, une "convivialité" dans le respect des différences.

Face à l'ampleur présente du phénomène raciste, nous ne pouvons hésiter à être partie prenante, mieux encore, initiateurs de larges rassemblements. Mais le garant d'alliances qui ne soient pas des cautions, c'est le pluralisme à l'intérieur du MRAP, à l'échelon local comme à l'échelle nationale.

Il est gênant qu'on puisse dire d'un comité : "il y a trop de cocos... ou trop de cathos... ou trop de gauchos..." et j'en passe. Pourtant, nul n'est de trop, si la fraternité sans exclusive commence au sein du Mouvement.

Nous ne rassemblerons avec le MRAP que si nous rassemblons déjà dans le MRAP. Et notre combat pour l'Homme l'exige.

Bertrand BARY

Droit et Liberté

89 rue Oberkampf,
75543 PARIS CEDEX 11
Téléphone: 48.06.88.00
CCP 9 239-81 PARIS

Directeur de la publication

René Mazenod

Maquette

Véronique Mortaigne

Secrétariat de rédaction

Monique Khellaf

Comité de Rédaction

Bertrand Bary, Gérard Coulon, Claude Gavaille, Dominique Lahalle, René Mazenod, Claire Rodier, Anne Lacomblez.

N° de Commission paritaire: 61013

Imprimerie de Montligeon (61)

Abonnement d'un an: 80 F